

Croissance de la consommation les énergies renouvelables ne suffiront pas

Dans son rapport "Les défis énergétiques des Pays de la Loire", le Conseil économique social environnemental (CESER) fait état de la croissance continue des besoins en énergie des Pays de la Loire. Si l'essentiel de la demande reste satisfait par les ressources énergétiques classiques, les énergies renouvelables devraient jouer un rôle non négligeable d'ici à 2020, notamment pour absorber une partie de la hausse des consommations.

Le parti pris de cette étude est de se centrer sur la seule région Pays de la Loire, considérant que ces modes de production renouvelables s'inscrivent objectivement dans une logique de "circuits courts" production – consommation. Il est évident que la région n'est pas isolée et que les réseaux interconnectés de gaz et d'électricité assurent et assureront pour l'essentiel, la couverture des besoins énergétiques de la région.



Les préconisations du Ceser pour une politique énergétique durable

Progresser vers la sobriété et l'efficacité énergétique

Le CESER considère qu'avant même d'investir dans de nouveaux équipements de productions énergétiques, il faut donner priorité à la rénovation des parcs de logements et de tertiaire existants. Il soutient l'ambition de la région de s'engager sur un programme de réhabilitation de la moitié de ces parcs d'ici à 2020. Un tel programme permettrait de créer ou de maintenir 25 à 30 000 emplois dans le secteur du bâtiment, emplois que la Région devra accompagner par la mise en place de formations qualifiantes correspondantes.

Exploiter toutes les ressources locales

En matière d'énergies renouvelables, le maître mot est d'exploiter tous les atouts de la région pour tirer profit au maximum des ressources locales effectives ou potentielles. Le développement de l'éolien à terre et en mer doit être poursuivi. Après le parc off-shore du banc de Guérande, un second appel d'offres pour l'éolien en mer, notamment sur le parc des îles entre Yeu et Noirmoutier sera lancé en mars, pour des mises en service autour de 2020.

Mieux intégrer le solaire dans la construction

L'équipement des logements neufs en eau chaude sanitaire solaire doit être systématique de même que celui des logements anciens réhabilités, quand c'est possible. L'intégration de capteurs photovoltaïques doit être encouragée financièrement et par l'adoption de contraintes architecturales spécifiques. Une attention particulière devrait être portée aux entreprises de la région qui innovent dans ce domaine : cellules photovoltaïques à haut rendement, modules photovoltaïques à récupération de chaleur, couches minces, capteurs photovoltaïques organiques...

Passer des agros aux biocarburants

Productrice et importatrice d'oléagineux, la région a pris une position significative dans la production d'agro-carburants de première génération, en s'appuyant sur les compétences en raffinage et trituration des graines présentes dans l'estuaire. Elle doit se préparer à l'arrivée des biocarburants de 2^e génération et soutenir la recherche sur ceux de 3^e génération à partir de micro-algues.

Compteurs intelligents et relais domotiques

La généralisation progressive des compteurs intelligents va ouvrir de nouvelles perspectives, à la fois dans la gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz et dans celle des équipements des foyers grâce aux relais domotiques associés. La Région pourrait s'impliquer dans les expérimentations des réseaux intelligents sur différentes tailles de territoires (quartier, ville, département).

Pour un aménagement des territoires économe en énergie

La recherche de l'efficacité énergétique passe aussi par la prise en compte des aspects énergétiques dans l'aménagement des territoires. Les études d'impact énergétique et de mobilité devraient systématiquement être conduites pour tous les nouveaux programmes de logements et de locaux d'activités.

En matière de performance énergétique des transports collectifs, la Région doit maintenir sa volonté d'être exemplaire en testant des techniques nouvelles, permettant d'économiser l'énergie, à l'instar du TER Rayon Vert, équipé de capteurs photovoltaïques qui alimentent certains éléments auxiliaires du train.

Enfin, s'agissant du fret, le CESER renouvelle son souhait de mise en place de mesures incitatives facilitant le transfert de la route vers le fer et le fluvial. Il insiste, en outre, sur la nécessaire réinscription de l'Ouest français dans les schémas européens de fret.

Soutenir la recherche

Les programmes de Recherche et Développement relatifs à l'énergie dans la région sont aujourd'hui fédérés au sein de PERLE2 (Pôle d'Excellence de la Recherche Ligérienne En Énergie) et gagnent ainsi en cohérence.

Au-delà du soutien déjà apporté à ces programmes par la Région, le CESER préconise de structurer un axe particulier autour du stockage de l'énergie (électrochimique, hydrogène, inter saisonnier...).

Une politique énergétique régionale partagée

Le CESER préconise la création d'une conférence régionale permanente de l'énergie réunissant toutes les parties prenantes autour de la Région : État, acteurs de la production, du transport et de la distribution d'énergie, ainsi que les organisations de consommateurs et d'usagers.

[En savoir plus »](#)